



COMITÉ CONSULTATIF
INTERNATIONAL DU COTON

DECLARATION FINALE DE LA 77^E REUNION PLENIERE





Déclaration finale de la 77^e Réunion Plénière

« Les défis du coton : solutions innovantes et durables ».

1. Le Comité Consultatif International du Coton (ICAC) s'est réuni à Abidjan, en Côte d'Ivoire, du 2 au 6 décembre 2018 pour sa 77^e réunion plénière depuis la création du comité en 1939. La réunion a réuni 385 personnes, dont 20 gouvernements membres, 6 organisations internationales et 15 gouvernements non membres.

2. Production : Le Secrétariat prévoit que la production mondiale de coton pour la campagne 2018/19 s'établira à 26,12 millions de tonnes, contre 26,75 millions de tonnes pour la campagne précédente, en raison d'une réduction des superficies plantées, de la disponibilité en eau et d'améliorations limitées des rendements. La croissance de la consommation a ralenti au cours de la période, mais on prévoit actuellement qu'elle dépassera la production à 26,8 millions de tonnes. D'une manière générale, les stocks mondiaux devraient diminuer, entraînant une stabilisation ou une légère augmentation des prix du coton au cours de la campagne. Malgré la réduction des niveaux des stocks en Chine, les niveaux des stocks dans le reste du monde devraient augmenter, ce qui porterait le total à 18,2 millions de tonnes contre 18,8 millions de tonnes à la fin de la campagne précédente.

3. Demande future : Le Secrétariat prévoit que la demande totale de fibres atteindra 121 millions de tonnes d'ici 2025, soit 25,5 millions de tonnes de demandes supplémentaires entre 2017 et 2025, ce qui représente une importante opportunité pour le secteur cotonnier. Le Secrétariat a prévu qu'en augmentant la consommation mondiale moyenne de coton par habitant à 4 kilogrammes (niveau observé en 2007), l'industrie cotonnière serait en mesure de satisfaire 28 % de la demande supplémentaire prévue de fibres. Si les rendements cotonniers en Inde et en Afrique subsaharienne étaient aussi élevés que la moyenne mondiale, la production de coton augmenterait de 5,3 millions de tonnes.

4. L'aide gouvernementale à la filière cotonnière a augmenté en 2017/18 : Le Secrétariat a indiqué que, même si les prix du marché ont augmenté et que les programmes de prix de soutien minimum n'ont pas été déclenchés dans un certain nombre de pays, le rapport annuel de l'ICAC sur les mesures gouvernementales pour le coton montre que la valeur estimée du soutien, y compris la protection des frontières, les subventions directes et l'aide à l'assurance-récolte, a augmenté de 33 % en 2017/18, passant de 4,4 milliards de dollars en 2016/17 à 5,9 milliards de dollars, essentiellement en raison de l'accroissement de la production.

5. Combattre les effets du changement climatique sur le coton : Le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (IPCC pour son sigle en anglais) a prévu que le changement climatique entraînera une perte substantielle de productivité agricole. Environ 56 % de la superficie mondiale de coton est tributaire de la pluie et le stress hydrique peut entraîner une réduction significative des rendements. Le changement climatique peut provoquer des vagues de chaleur, accroissant les risques d'intensification des problèmes des insectes ravageurs, ainsi que la réduction du poids des capsules et une mauvaise rétention des capsules, ce qui entraînerait des pertes de rendement et une détérioration de la qualité des fibres. Le Comité a été informé que l'augmentation des niveaux de CO₂ atmosphérique pourrait entraîner des rendements plus élevés. Le Comité a exhorté les gouvernements à encourager la mise au point de cultivars résistants au climat, ayant une grande efficacité d'utilisation de l'eau et des éléments nutritifs et capables de s'adapter et de résister aux sécheresses imprévisibles, aux changements de chaleur, à l'engorgement des sols et à l'augmentation des insectes ravageurs et maladies.

6. Mécanisation, drones et robotique pour les petites exploitations agricoles : Le coton est une culture à forte intensité de main-d'œuvre dans les pays en développement et les pays les moins avancés. Les pénuries de main-d'œuvre et les salaires plus élevés dans les pays où le coton est actuellement récolté manuellement peuvent retarder la récolte, entraînant ainsi une détérioration de la qualité. Même pour les petites exploitations, la mécanisation pourrait améliorer l'efficacité et réduire les coûts. Dans certains pays, le coût de la cueillette manuelle est compris entre 100 et 120 USD la tonne. Un ramasseur mécanique économique de coton pourrait augmenter l'efficacité de 5 à 10 fois par rapport à la cueillette manuelle. Le Comité a été informé que les progrès récents des drones et de la robotique ouvrent de nouvelles voies et opportunités pour leur déploiement dans les systèmes de production cotonnière à petite échelle, pour de multiples activités liées à la gestion de la culture.

7. Séminaire technique : Combattre la résistance des organismes nuisibles au coton biotech et aux pesticides : La résistance des insectes au coton *Bt* et la résistance des plantes adventices aux herbicides est devenue un défi pour l'efficacité du coton biotech à travers le monde. Le phénomène de résistance est actuellement contré par l'ajout de plus en plus de nouveaux gènes pour développer de nouvelles variétés biotechnologiques. Toutefois, l'ajout de nouveaux gènes prend du temps et augmente indirectement les coûts de production. Ainsi, l'émergence de vers de la capsule résistants au *Bt* pose un nouveau défi aux systèmes de production de coton, tandis que les cas récents de résistance du vers rose de la capsule aux protéines Cry1Ac et Cry2Ab auront de graves conséquences. Les mouches blanches (aleurodes) résistantes aux insecticides causent non seulement de graves dommages aux cultures, mais elles transmettent également le virus de la frisolée. Les vers de la capsule, les aleurodes et le virus de la frisolée peuvent avoir des effets dévastateurs sur la production cotonnière. Le Comité a pris note des exposés et de leurs recommandations en vue d'adopter une stratégie de gestion rigoureuse de la résistance des ravageurs en collaboration avec les producteurs et le secteur.

8. Politiques intergouvernementales en matière d'échange de semences : Le Comité a été informé que l'échange de semences (matériel génétique) entre les pays peut faciliter les progrès de l'agriculture. La base génétique étroite disponible pour l'amélioration du coton dans les principaux pays producteurs de coton et l'évolution constante de la demande du marché pour des qualités de fibres spécifiques, ainsi que la nécessité d'améliorer les rendements, rendent l'échange de semences important entre pays. L'accès au nouveau germoplasme est la clé de l'amélioration génétique, d'une plus grande diversité génétique et de l'accroissement de la variabilité génétique pour les caractères utiles. Les intervenants ont recommandé que les gouvernements élaborent une feuille de route pour créer une plate-forme mondiale qui fonctionne comme un canal fluide et fiable pour les échanges de semences entre pays au-delà des frontières. Ils ont également été invités à créer un Institut international de recherche sur le coton dans le cadre du système du GCRAI, qui pourrait servir d'institut de recherche et d'enseignement ainsi que de dépôt mondial de sources de matériel génétique pouvant être librement partagé.

9. Biotechnologie : Le Comité a été informé que de nouveaux outils biotechnologiques sont utilisés pour améliorer les performances des variétés commerciales de coton. Les scientifiques d'Amérique latine utilisent ces nouveaux outils sous la forme de Cry10Aa pour protéger le coton contre le charançon de la capsule, promettant ainsi une réduction spectaculaire de l'utilisation d'insecticides.

10. #TruthAboutCotton : Le Secrétariat a informé les participants à la réunion plénière que la campagne #TruthAboutCotton utilise des statistiques, des recherches et des faits vérifiables pour contrer les affirmations trompeuses sur l'industrie du coton. La campagne vise à donner à la chaîne de valeur mondiale du coton les moyens de soutenir des centaines de millions de personnes dans le monde, qui dépendent du coton pour leur subsistance.

11. Sous-produits du coton : De nouvelles utilisations des sous-produits de la production du coton, tels que les tiges et le matériel restant après l'égrenage, sont en cours de développement afin d'accroître les revenus des agriculteurs. Les produits fabriqués comprennent des matériaux d'emballage 100 % biodégradables ainsi que des composites utilisés dans la construction et d'autres produits.

12. World Café : L'ICAC a mené une conversation sur le coton biologique durant le World Café. Les sujets abordés étaient l'économie agricole, l'écologie et l'environnement, l'innovation et la R & D, la production de semences biologiques, la transformation, la diversification et les politiques. L'amélioration des rendements de la production de coton biologique reste un domaine où des recherches supplémentaires sont nécessaires. Il a été suggéré de créer des zones réservées à la production de graines de coton biologique afin de faciliter la production et la commercialisation du coton biologique. La connaissance du marché du coton biologique devrait être renforcée. Certains participants ont suggéré qu'il serait nécessaire d'élaborer des politiques pour la production de coton biologique aux niveaux national et régional.

13. Thème du séminaire technique de 2019 : Le Comité a décidé d'organiser le Séminaire technique de 2019 sur le thème des Technologies de traçabilité du coton.

14. Plan stratégique : Suite à la recommandations formulée lors de la dernière réunion plénière à Tachkent (Ouzbékistan) de procéder à un examen stratégique, le Comité a été informé des résultats de cet examen et présenté avec le projet de Plan stratégique 2019-2021 de l'ICAC. Le plan a été élaboré à l'issue de 12 mois de consultation des parties prenantes à différents niveaux, et ses sept objectifs principaux constituent un point de départ solide pour s'assurer que l'organisation est prête pour l'avenir. Suite à une recommandation unanime du Comité permanent, le Plan stratégique a été approuvé.

15. Prochaine Réunion Plénière : Le Comité a accepté l'invitation du gouvernement australien d'accueillir la 78^e Réunion Plénière du 2 au 6 décembre 2019 dans la ville de Brisbane.

16. Remerciements au pays hôte : Le Comité remercie le peuple, le Comité d'organisation et le gouvernement de Côte d'Ivoire d'avoir accueilli la 77^e Réunion Plénière. Les délégués ont fait des commentaires très favorables sur la qualité du lieu, l'efficacité des préparatifs et la chaleur de l'accueil traditionnel ivoirien.